



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



17116518

Déposé / Reçu le

01 AOUT 2017

au greffe du tribunal de commerce

FRANÇOIS HENRI GEBRE ABRAHAM

N° d'entreprise : 0674438624

Dénomination

(en entier) : **ADATA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : rue des cultes 34-36, 1000 Bruxelles
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démission / Nomination**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq juillet, à 18h au siège social.

A été tenue l'Assemblée Générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée ADATA dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, rue des cultes 34-36.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur LÉ VAN DAT, gérant.

L'ensemble des parts est représenté.

La présente Assemblée a pour ordre de jour :

1. Démission et Nomination des gérants

Et que les formalités légales ont été remplies pour la convocation de l'Assemblée Générale et déposées sur le bureau les justificatifs prévus à cet effet.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour.

Démission et nomination du gérant :

Monsieur NGUYEN Van Quyen démissionne de son mandat de gérant avec effet immédiat. L'Assemblée Générale accepte sa démission et lui donne décharge pour la gestion.

Madame DERRY AZANI AZHAR est nommée gérante par l'Assemblée Générale avec effet immédiat, elle accepte et son mandat sera exercé à titre gratuit.

Divers :

Néant

La séance est levée à 20 h.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature